

Fédération des professions Comptables et Fiscales de Belgique



FECOFI ASBL

Honoraires proposés 2016

Sur base d'une moyenne nationale

Tarif/heure

€

1. Travaux administratifs

Secrétariat - classement

50,00 - 75,00

2. Travaux comptables

▪ Tenue de la Comptabilité des entreprises

55,00 - 85,00

▪ Analyse financière, établissement des comptes annuels, tableaux de bord

75,00 - 135,00

3. Fiscalité

▪ Etablissement et contrôle de déclarations

85,00 - 165,00

▪ Procédure

▪ Assistance contrôle fiscal

4. Droit des sociétés, Droit commercial,
Droit social

▪ Assistance à la constitution

125,00 - 200,00

▪ Etablissement de plan financier

▪ Présence aux réunions

▪ Rédaction de contrats

▪ Divers

FECOFI ASBL

HONORAIRES PROPOSES 2016

FECOFI insiste sur le fait qu'aucune autorité quelle qu'elle soit, ne peut réglementer les honoraires d'une profession sauf à être en contradiction avec l'article 81 du Traité de l'Union européenne.

Les honoraires « proposés » varient fortement d'une région à l'autre (plus cher en Flandre qu'à Bruxelles et qu'en Wallonie) et varient en fonction de différents critères comme l'expérience professionnelle, les diplômes obtenus, le caractère récurrent ou unique de la prestation, la forme juridique du client, la notoriété, la compétence particulière dans un domaine précis, le degré de difficulté ou la complexité ainsi que la responsabilité encourue.

Les sous-traitants et stagiaires ont d'autres tarifs.

Une nouvelle grille est suggérée à partir de l'année 2016 et elle tient compte de l'importance de la responsabilité accrue attachée à la fonction de professionnel comptable et fiscal externe et aux évolutions du coût du travail et des frais généraux de ces dernières années (documentation, déplacements, locaux, taxes diverses, assurances, etc.)

Le professionnel comptable et fiscal est soumis comme toutes les professions libérales aux dispositions de la loi du 02 août 2002 relative à la publicité trompeuse et à la publicité comparative, aux clauses abusives et aux contrats à distance.

FECOFI ASBL

(anciennement ANCB asbl)

Rue Général Henry, 36 - 1040 Bruxelles

Tél secrétariat : 010/401347

info@fecofi.be

www.fecofi.be

n°ent/tva BE 0407 272 514

Editeur responsable : Guy HUART